



4 juin 2020 | en ligne

Lien vers l'enregistrement vidéo : [https://youtu.be/gvSnMjd\\_8Ks](https://youtu.be/gvSnMjd_8Ks)

Lien vers les présentations : <https://europa.eu/!nj47bm>

## «webinaire thématique sur la mobilisation des ressources»

# Le processus d'Édimbourg — Processus des gouvernements sous-nationaux, les villes et autres autorités locales pour la diversité biologique pour le développement du cadre mondial en matière de biodiversité pour l'après-2020

Organisée par le [Comité européen des régions](#) avec ses partenaires du [processus d'Édimbourg](#)

### Résultats clés du webinaire pour le processus d'Édimbourg

Les principaux résultats du webinaire que le processus d'Édimbourg devrait prendre en considération sont les suivants:

- I. **Mobilisation des ressources : les gouvernements** sous-nationaux, les villes et autres autorités locales pour la diversité biologique sont en première ligne pour prendre des mesures pour la protection et conservation de la biodiversité. Cela nécessite des investissements de la part des pouvoirs publics infranationaux, et les gouvernements nationaux ignorent souvent l'ampleur des investissements requis. Si les Parties à la CDB étaient en mesure d'évaluer ces investissements et de les inclure dans leurs rapports, ils verraient plus clairement que la grande majorité des ressources devraient être allouées à et utilisées par les gouvernements sous-nationaux, les villes et autres autorités locales pour la diversité biologique;
- II. **Ressources supplémentaires provenant d'acteurs supplémentaires** : si certaines possibilités de financement existent, elles ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins d'investissement des gouvernements sous-nationaux. En particulier après la pandémie de COVI-19, les gouvernements nationaux devraient soutenir les gouvernements sous-nationaux, les villes et autres autorités locales pour la diversité biologique dans la mobilisation de fonds provenant de sources complémentaires, telles que le secteur privé;
- III. Gains d'efficacité liés à **l'approche fondée sur les écosystèmes** : l'approche fondée sur les écosystèmes est un système vaste et bien structuré qui devrait être appliqué dans la mise en œuvre des ressources afin de générer des gains d'efficacité à tous les niveaux de gouvernance.

Le cadre pour l'après-2020 doit améliorer l'état de préparation et la capacité des collectivités locales et sous-nationaux à accéder aux ressources financières et à les exploiter à l'appui de la mise en œuvre du cadre pour l'après-2020.

Le processus d'Édimbourg devrait inclure ces principaux résultats afin de veiller à ce que, d'ici à 2050, « la biodiversité soit valorisée, conservée, restaurée et utilisée à bon escient, en maintenant des services écosystémiques, en soutenant une planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à l'ensemble de la population ».

## Résumé détaillé du webinaire

Après une introduction au processus d'Édimbourg, **Tracey Cumming**, conseillère technique de l'initiative de financement de la biodiversité au sein du [PNUD](#), présente les principaux travaux du panel d'experts de la CDB sur la mobilisation des ressources, dont elle est elle-même membre. Elle présente notamment le troisième rapport, disponible en été 2020, qui définit une approche stratégique et des recommandations pour la mobilisation des ressources en faveur du cadre mondial en matière de biodiversité pour l'après-2020.

Les principaux messages du rapport sont les suivants:

- L'exigence d'un changement transformateur, inclusif et équitable dans le système économique et la société;
- Un rôle important pour le secteur public, le secteur privé et ainsi le secteur financier;
- Une approche fondée sur trois composantes interconnectées:
  - Réduire ou réorienter les ressources qui endommagent la biodiversité;
  - Générer des ressources supplémentaires provenant de toutes les sources;
  - Améliorer l'efficacité et l'efficience de l'utilisation des ressources;
- L'intégration (*mainstreaming*) est une approche importante dans les trois volets.

**M. Roby Biber**, coordinateur politique de la [commission ENVE au Comité européen des régions \(CdR\)](#), présente les principaux résultats de l'[étude publiée par le CdR sur le financement de la biodiversité à la disposition des collectivités locales et sous-nationales au niveau de l'Union européenne](#). Sur la base aussi d'études de cas en Luxembourg, en France, en Italie et en Pologne, l'étude identifie sept principaux obstacles auxquels les pouvoirs publics locaux et sous-nationaux doivent surmonter pour accéder et utiliser les ressources en faveur de la biodiversité. Ce sont:

- Les contraintes budgétaires et le financement limité réservé à la biodiversité;
- Une connaissance insuffisante de la manière de combiner les financements disponibles;
- Méconnaissance des multiples avantages de la nature;
- Liens insuffisants entre la biodiversité et les autres politiques connexes;
- Manque de capacités et d'expertise administratives;
- Autres priorités politiques;
- Obstacles au développement et à la mise en place de solutions fondées sur la nature.



**Teru Kisuna**, directeur de la division de l'environnement naturel au sein du département de l'environnement de la **préfecture d'Aichi au Japon**, a présenté les «conseils des réseaux d'écosystèmes» mis en place dans le cadre d'Aichi visant à engager diverses parties prenantes à accroître les ressources allouées aux activités de conservation (ménages et entreprises, compétences, temps et argent). La préfecture a mis en place neuf conseils de réseau des écosystèmes, et aujourd'hui plus de 60 entreprises privées, 40 organisations universitaires et de nombreux citoyens sont associés à cette initiative, qui est principalement soutenue par une taxe pour la forêt et la végétation d'Aichi. Il s'agit d'une ressource financière dédiée aux avantages publics des forêts et de la végétation, sur la base d'un arrêté préfectoral. L'objectif de la taxe sur les forêts est d'accroître les bénéfices publics tirés des forêts et de la végétation, tels que la réduction des catastrophes, la biodiversité, les infrastructures urbaines, la source d'eau, etc. Au Japon, il est généralement admis que des forêts saines constituent un bon habitat pour la faune et la flore. Ce qui est bien compris par les citoyens. À travers ce processus, le concept de «paiement des services écosystémiques» a pris racine au Japon.



Du Japon à **São Paulo (Brésil)** grâce à **Paul Dale**, conseiller technique sur la biodiversité, chargé des affaires internationales au sein du Secrétariat général des infrastructures et de l'environnement du gouvernement de São Paulo. Il est également membre du conseil national de la réserve de biosphère de Mata Atlântica au Brésil, dans le cadre du programme de l'Unesco MaB. L'objectif de São Paulo en ce qui concerne la mobilisation des ressources concerne

non seulement les ressources financières, mais aussi l'industrie, le capital humain, les connaissances, les syndicats, les ressources naturelles, etc. Pour ce faire, l'approche de la mobilisation des ressources se concentre sur chacun des systèmes: interne, régional, national et mondial.

- Le système interne (partie locale du système global) comprend des actions telles que le travail au sein des conseils sectoriels et d'autres groupes axés sur la durabilité. Par exemple, la production d'éthanol, qui est l'un des principaux produits de base à São Paulo (12,2 % du marché mondial), a vu la signature du « protocole relatif à l'éthanol durable ». Il en résulte notamment la cogénération d'électricité, une réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'élimination de la combustion de la paille et l'utilisation de moulins pour réduire la consommation d'eau.
- Aux niveaux régional et national: le système des aires protégées a été créé grâce aux partenariats et à l'intégration via le lien avec le réseau brésilien des réserves de biosphère.
- Dans le système mondial, il existe une combinaison de partenariats commerciaux entre les gouvernements sous-nationaux axés sur la durabilité et un engagement accru du secteur économique, des partenariats avec des acteurs mondiaux et d'autres collectivités sous-nationaux, y compris des municipalités, afin de promouvoir la préservation de la biodiversité et le développement durable au Brésil, et enfin le réseau mondial brésilien (programme MaB de l'UNESCO).

**Karen Stothard** — Cheffe de l'unité au sein du département de l'énergie, de la planification et des affaires rurales du **gouvernement du Pays de Galles (Royaume-Uni)**, a présenté l'approche intégrée fondée sur les écosystèmes, conçue pour gérer durablement les ressources naturelles du pays de Galles pour les générations actuelles et futures. Cette approche intègre la législation, la politique et la mise en œuvre. En particulier:

- **Législation:** le gouvernement gallois a adopté trois lois consacrant sept objectifs de bien-être en droit et demandant aux organismes publics d'appliquer des principes de développement durable, de permettre la mise en place d'un processus légal moderne de planification et de gestion durable de nos ressources naturelles, tandis que la loi sur la planification garantit que le bon développement est situé au bon endroit;
- **Politiques:** la politique des ressources naturelles définit les priorités nationales pour le pays de Galles, avec la «biodiversité et résilience des droits écosystémiques», qui intègre des considérations liées à la biodiversité dans l'ensemble des pouvoirs publics et publics;
- **Mise en œuvre:** trois éléments principaux:
  - «déclarations des zones» — mise en œuvre au niveau local de la politique des ressources naturelles — qui recense les possibilités d'investissement et d'action collaborative;
  - Mécanismes de financement, par exemple le système de gestion durable et le « soutien aux ressources naturelles et au bien-être », afin de soutenir l'action en faveur de la biodiversité dans le cadre de l'action en faveur de l'environnement, ainsi que du bien-être et de la santé des communautés;
  - La budgétisation stratégique en vue de garantir le financement, par exemple au titre du [fonds de capital Natura 2000](#) de l'Union européenne.

**Au cours du débat** avec les autres participants du webinaire, les expériences suivantes ont été partagées:

- La «[carte de route pour le défi de 1 milliards de GBP](#)», conçue par le Scottish Conservation Finance Project (Scottish Conservation Finance Project), qui finance la biodiversité en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD);
- Les [réseaux d'entreprises du paysage \(Landscape Enterprise Networks - LENS\)](#);
- Exemple de mobilisation de ressources publiques en partenariat avec d'autres investissements pour les pouvoirs publics locaux et infranationaux : Fonds des communes pour la biodiversité au Québec (Canada);
- Au Cameroun, OAI-DEMOS aide les municipalités à développer leur planification locale et à présenter leurs plans aux différents partenaires techniques et financiers, tout en les soutenant dans la création de leurs propres ressources.